

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2010.

Absents excusés :

- Mr Tarillon, Président du Val de Fensch, et Maire de la ville de Florange,
- Mr Léonardi, Maire de la ville d'Uckange.

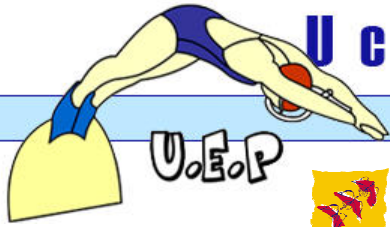
Présents : voir feuille ci-jointe.

La Présidente ouvre la séance à 17 h salue et remercie les personnes présentes (membres, bénévoles, parents et enfants), remercie également M. Andréansky, responsable des sports du Val de Fensch, M. Medvès, président de l'OMS d'Uckange ainsi que M. Aime, président régional de la commission nage avec palmes de la FFESSM.

1° Bilan moral :

Le bilan de la saison 2009 – 2010 est mitigé et présente une double facette. Un coté positif pour tout ce qui représente les résultats sportifs et un coté négatif pour au moins 3 raisons :

- La décision de la commune de Florange de ne plus louer la salle du Haut Kême aux associations extérieures pour faire des lotos nous a fortement pénalisés financièrement d'autant plus, que les possibilités d'en faire à Uckange sont quasi impossibles, la salle le « Diapason » étant très prisée.
- La 2^{ème} raison est la fermeture des piscines d'Uckange et de Nilvange, infrastructures dans lesquelles nous avons nos principaux créneaux horaires. Nous avons vécu une année dans le doute, sans savoir si nous aurions des créneaux horaires et suffisamment de créneaux pour poursuivre le haut niveau. La répartition des associations dans les 3 piscines restantes a été laborieuse et nous n'avons connu nos horaires que fin juin et nous avons dû encore négocier en octobre. Cette incertitude nous a été préjudiciables car plusieurs membres ont pensé et pensent encore que le club a cessé d'exister. Cependant, aujourd'hui nous avons obtenu 12 h réparties du lundi au samedi dans les 3 piscines de la vallée. Plusieurs communications ont été faites pour annoncer notre poursuite d'activité et nos créneaux.
- La 3^{ème} raison est la pratique du haut niveau. C'est une pratique onéreuse pour un club qui doit accomplir certaines obligations et participer à plusieurs compétitions nationales et internationales pour voir ces nageurs sélectionnés en équipe de France.



Jusqu'à présent, les nageurs ne payaient que leurs cotisations et le club prenait en charge les équipements, les déplacements, l'hébergement et la restauration.

A ce jour, les finances du club ne nous permettent plus une telle pratique et nous serons peut être contraints de demander une participation financière aux parents voire de renoncer à certaines compétitions.

Avec le changement de piscine, de créneaux horaires, le club a besoin de retrouver ses marques.

La saison 2010 – 2011 sera une année de transition, un nouveau défi nous est lancé pour ouvrir le club sur la vallée, recruter davantage de jeunes notamment de jeunes garçons car ils formeront l'élite de demain.

2° Bilan sportif :

Les résultats sont plus qu'honorables. Le club a participé à toutes les compétitions du calendrier.

A la Coupe de France des clubs, les garçons sont 2^{ème}, les filles 3^{ème}, et le club finit à la 2^{ème} place du classement général.

Nous avons participé à une manche de la Coupe du Monde CMAS en Hongrie, c'est une compétition de référence pour les jeunes qui veulent aller en équipe de France.

Aux championnats de France séniors, le club est rentré avec de nombreuses médailles, surtout par équipe : les garçons sont 1^{er} (Guillaume, Thomas, Raphael) ; les filles (Léa, Aurélia et Lorène) sont arrivées 2^{ème} ; Thomas a un record de France cadet au 800 SF.

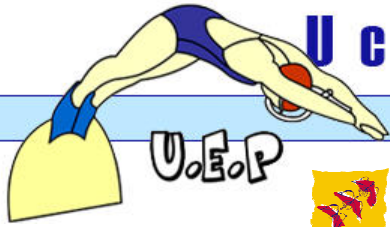
Aux championnats de France juniors, il y a eu aussi beaucoup de médailles, de records. Les garçons, en longue distance sont arrivés 1^{er}, ainsi que les filles ; Lorène est championne de France aux 6 km ainsi que Thomas. Chahinese a fait une meilleure performance aux 400 IS.

Des nageurs ont été sélectionnés en équipe de France junior (Thomas, Joris, Lorène) et en sénior (Guillaume, Raphael et Aurélia).

Lors des championnats du Monde de Palma, Thomas a remporté 3 médailles de bronze (400 IS, 800IS et aux 6km), le relais garçons (Thomas et Joris) 4x3km est 4^{ème} ; le relais 4x3 km des filles (Lorène) est 4^{ème} ;

Aux championnats d'Europe sénior de Kazan, le relais des filles (Aurélia) du 4 x200 est 4^{ème}, le relais garçons (Raphael et Guillaume) 4x3 km est 4^{ème}.

Chez les maîtres, Carole est 1^{ère} au 5 km.



3° Bilan financier :

Le compte de résultat est déficitaire, il ne restera rien sur le compte une fois que les licences seront payées. Les différentes subventions doivent rentrer prochainement ainsi que les licences des nageurs mais les finances restent très fragiles. Ce sont les lotos qui nous faisaient les plus grosses recettes. Le bilan reste quand même positif.

Les comptes de résultats et les bilans sont approuvés à la majorité des membres présents.

Le bilan est adopté à la majorité des membres présents.

Le budget prévisionnel, présenté, est adopté à la majorité des membres présents.

Quitus est donné aux comptes 2009/2010. Nathalie Vasquez, contrôleur aux comptes, donne quitus.

Pour cette année, les réviseurs aux comptes sont Mme Vasquez Nathalie et Mme Fantoni Paola.

4° Saison à venir :

Pour cette saison, nous essayerons de participer à toutes les compétitions dont une internationale. Mais le club a besoin de jeunes nageurs, pour pouvoir faire connaître notre discipline, nous envisageons de faire des « portes ouvertes » à la piscine de Hayange, d'organiser aussi avec les scolaires des démonstrations de nage avec palmes.

M. Andréansky est favorable à nos propositions.

Il faut aussi mettre en place une stratégie de communication. Il faut se faire connaître.

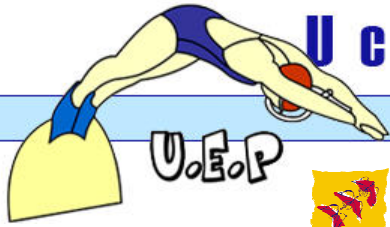
M. Andréansky mettra une info sur le club dans la revue « Val de Fensch » qui sera bientôt éditée.

Mr Medvès nous apporte son soutien puisque nous faisons toujours parti des clubs de la ville d'Uckange. Nous sommes un club de la ville d'Uckange, même si la piscine n'existe plus.

5° Elections :

Cette année, nous devons revoter le comité. Il y a une personne sortante : Nicolas Straub. Personne de l'assemblée ne souhaite se présenter. Les membres du comité sont d'accord pour prendre part pour 2 ans au sein du comité comme suit :

Nathalie Pablo	:	Présidente
Arnaud Seeman	:	Vice-président
Wilma Muia	:	Secrétaire
Romain Muia	:	Secrétaire adjoint
M. Thérèse Dekhar	:	Trésorier
André Jacques	:	Trésorier adjoint
Slimann Dékhar	:	Responsable technique
Carole Hergat	:	Assesseur
Eric Courtot	:	Assesseur
E. Ory	:	Assesseur
Salia Baitiche	:	Assesseur



Le comité est reconduit dans son ensemble et élu à la majorité absolue.

Le siège social du club était la piscine d'Uckange, comme celle-ci n'existe plus, nous devons changer l'adresse du club.

M. Medves propose la mairie d'Uckange ; il a été décidé à l'unanimité que l'adresse du club serait désormais la mairie d'Uckange.

6° Divers :

M. Andréansky prend la parole. Il nous explique qu'il n'est pas contre la palme, il souhaite que tous les clubs vivent. Mais comme les piscines ne sont plus que 3 au lieu de 5, il a été difficile de trouver des créneaux pour toutes les associations. Il est d'accord pour nous laisser organiser des démonstrations à la piscine de Hayange ainsi que de laisser des plaquettes publicitaires du club.

Pour le dossier « Label Sport », il sera étudié prochainement et nous devrions obtenir une subvention du Val de Fensch.

Il nous laisse aussi envisager, pour les prochaines saisons, d'intégrer la communauté du Val de Fensch en tant que club « Val de Fensch ». Il nous remercie de l'avoir invité.

M. Medvès prend la parole. En effet, avec la fermeture de la piscine, le club a rencontré beaucoup de difficultés mais la commune nous soutient également. Nous continuerons à percevoir la subvention de la ville d'Uckange et surtout la municipalité a aménagé un gymnase pour permettre au club d'organiser à nouveau des lotos, car ce sont eux qui nous rapportent le plus de bénéfices.

7° Questions :

Nathalie Vasquez demande à M. Medves pourquoi le club de plongée d'Uckange, qui n'existe plus suite à la fermeture de la piscine, ne redonne pas les subventions qu'il a reçues de la commune aux autres clubs ?

Mr Mendves répond : il n'a pas de retour de dossier de subventions du CPU depuis 2 ans, que le club vit depuis plus de 2 ans avec ses propres fonds et que la municipalité ne peut rien faire. Le CPU peut faire ce qu'il veut avec son argent, seul les membres du club peuvent intervenir s'ils le souhaitent.

L'Assemblée n'ayant plus de question, La Présidente remercie tout le monde et invite les membres au pot de l'amitié.

AG approuvé le 16.10.2010

MUIA Wilma

PABLO Nathalie